

n° 14

# Sur le pont

VILLE DE PONT DE CLAIX

## Le futur au présent

DOSSIER



MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

**Concilier risque chimique  
et développement de la ville**

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Sauveteurs secouristes pontois :  
04 76 98 65 62
- Gendarmerie : 17
- Police municipale : 04 76 29 86 10
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre antipoison de Lyon :  
04 72 11 69 11
- GDF-sécurité dépannage :  
0810 433 038
- EDF-sécurité dépannage :  
0810 333 338

## Pharmacies de garde

- ▶ 11 novembre  
Pharmacie Arc en ciel  
11 rue Mozart  
tél. : 04 76 98 15 38
- ▶ 14 novembre  
Pharmacie de la place  
24 place du 8 mai 1945  
tél. : 04 76 98 01 51
- ▶ 21 novembre  
Pharmacie Fallieux Vera  
73 cours Saint-André  
tél. : 04 76 98 10 47
- ▶ 28 novembre  
Pharmacie de la place  
24 place du 8 mai 1945  
tél. : 04 76 98 01 51

## 8 dossier



### Concilier risque chimique et développement de la ville

## sommaire

3

**L'éditorial**  
de Christophe  
Ferrari

4

**Les temps  
forts**  
Immersion  
totale, dans  
un bain  
d'émotions :  
à la mémoire  
d'un "type bien",  
à l'orée de  
la vie et à son  
crépuscule, aux  
plaisirs goûtés et  
partagés.

13

**Suivi de projets**  
Un plan de lutte contre  
les discriminations

14

**Les nouvelles  
de la mairie**  
Le Sierg se mobilise,  
le point à  
la gendarmerie...

17

**A votre service**

18

**A voir**  
Le mois  
du graphisme

19

**L'agenda**

20



**La rencontre**  
Claude Vieux

Directeur  
de publication  
Christophe Ferrari  
Conseiller éditorial  
Philippe Serre  
Rédactrice en chef  
Rosine Rocipon-Boyardjian  
Rédaction  
Sophie Bellenger  
Maquette,  
mise en page, photos  
Franck Maurice-Laforgue  
Photos  
Didier Barbe,  
Sophie Bellenger,  
Distribution  
Valérie Forest  
Sandrine Gonzales  
Imprimerie  
Imprimerie Grafi  
6500 exemplaires



Service information  
place du 8 mai 1945  
38800 Pont de Claix  
Tél. : 04 76 29 80 05

information@ville-pontdeclaix.fr  
www.ville-pontdeclaix.fr

21

**Tribunes**

22

**Une page d'histoire**  
Le Président  
Doumergue à  
Pont de Claix

23

**Bouquins  
Mots fléchés  
et sudoku**

## L'INFORMATION MUNICIPALE

L'Entre  
deux tous les 15 jours...



L'Entre deux  
N°26 / paru  
septembre 2010  
La semaine bleue



L'Entre deux  
N°27 / paru  
octobre 2010  
Spécial activités  
des centres sociaux



Sur le pont  
N°14 / paru  
novembre 2010  
Risque chimique et  
développement  
de la ville

... prochaines parutions :

L'Entre deux  
N°28 / à paraître  
30 novembre 2010

Sur le pont  
N°15 / à paraître  
janvier 2011



# Faire des choix pour l'avenir

**D**epuis la crise financière, puis économique, de fin 2008, la France a beaucoup de difficultés à surmonter les ravages qu'a occasionné la gestion du seul profit face à l'intérêt général. Le chômage est encore en hausse, la précarité n'avait depuis longtemps plus été aussi forte. Cette situation, les Pontois la vivent de manière plus forte encore : commune péri-urbaine dont les habitants ont un niveau de vie faible, ville populaire, Pont-de-Claix est au cœur des effets de la crise.

La crise a été violente. Elle a touché les salariés d'abord avec des licenciements importants. A Pont-de-Claix, ce sont des centaines d'emplois qui ont été perdus lors de plan sociaux douloureux pour les ménages de notre commune : les Papeteries en 2008, Graphic Packaging en 2009, Becker en 2010... et tant d'autres entreprises qui ont dû licencier, réduire leur activité, revoir leur capacité d'extension,... laissant du même coup des centaines de salariés sans emploi. **Cette période a été pour notre commune une période grave et nous n'en avons pas soldé les conséquences.**

Face à cette situation difficile, le service public municipal a dû parallèlement maintenir ou accentuer même son action pour permettre de jouer son rôle "d'amortisseur social". C'est en ce sens que la refonte des tarifs d'un certain nombre de services municipaux (Eurêka, restauration, périscolaire,...) a bénéficié aux 70 % des ménages les moins aisés depuis septembre 2010. C'est aussi en ce sens que le budget des aides facultatives a été augmenté en 2010 au CCAS. Les services d'autres collectivités – singulièrement le Conseil général – ont été aussi particulièrement sollicités du fait de l'augmentation des dépenses dans le cadre des politiques sociales. **Cette situation est inédite. Elle doit nous interroger sur l'avenir de nos capacités et sur le devenir du service public communal, comme sur les leviers de solidarité que nous pouvons actionner pour y parvenir.**

Face à cela, la municipalité souhaite continuer à porter un service public de qualité auprès de ses concitoyens. C'est de plus en plus difficile. Les autres collectivités comme le Conseil général ou le Conseil

régional, sont contraintes aux économies également. Elles le font, parfois, de manière très dure - par la contrainte - et imposent des baisses de 10 %, 20 %, 30 % sur certains budgets. C'est d'autant moins qu'auront les communes pour financer certaines politiques ou certains projets. C'est aussi un phénomène qui touche durement les associations et les structures publiques qui se retournent vers... les communes encore. **Cette fuite en avant n'est pas envisageable. Les ressources des collectivités sont en baisse généralisée et structurelle**, avec notamment le gel des dotations de l'état et la réforme de la taxe professionnelle qui va occasionner un "cadeau" de plusieurs dizaines de millions d'euros aux grandes entreprises et aux professions libérales de notre agglomération. La question de l'augmentation de nos ressources par la fiscalité locale se pose. Aujourd'hui, les taux communaux - de taxe sur le foncier bâti et de taxe d'habitation - pratiqués à Pont-de-Claix sont relativement bas comparés à des communes équivalentes de l'agglomération. **Quand je dis que la question se pose, c'est qu'elle n'est naturellement pas tranchée. Mon obligation de gestion, pour les Pontois, m'oblige néanmoins à évoquer toutes les pistes.**

**Le niveau du service public à Pont-de-Claix est un des meilleurs de notre agglomération.** C'est une chose dont nous devons tous être fiers. Les Pontois en sont conscients. Ils sont néanmoins très exigeants sur la qualité de ce service. Ils ont raison même s'ils devront prendre conscience des contraintes qui se posent aujourd'hui. **Le dilemme qui s'offre à nous est simple : comment limiter l'augmentation des charges et donc des impôts locaux en adaptant au mieux le service public communal aux besoins de la population ?**

C'est cette logique qui me guide et qui guide la majorité dans la préparation du budget 2011. Je souhaitais vous l'exprimer en toute transparence car les mois - et les années- à venir vont être des temps de choix pour l'avenir de notre collectivité. **Ces choix devront toujours porter le besoin d'équité et d'intérêt général.**

**Christophe Ferrari**  
Maire de Pont de Claix  
Vice-président de la Métro

## LES TEMPS FORTS

21 SEPT.



### SDH et Amphithéâtre : cause commune

*"Je suis très heureux que nous puissions aujourd'hui acter ce partenariat entre l'association Amphipédia, à laquelle le conseil municipal a confié la gestion de l'Amphithéâtre, la SDH - bailleur historique avec lequel nous entendons poursuivre dans le cadre de nos excellentes relations le travail en commun pour une meilleure qualité de vie des habitants, et la municipalité de Pont de Claix, qui porte - vous le savez - une véritable ambition tout à la fois sur les questions de culture et sur les questions relatives au logement social." C'est par ces mots que s'exprimait Christophe Ferrari en présence d'André Indigo, directeur de la Société dauphinoise pour l'habitat (SDH) qui a fait le choix de mettre un appartement des îles de Mars à la disposition des artistes accueillis par l'Amphithéâtre.*



### Amphithéâtre : nouvelle saison

Plus de deux cents personnes ont répondu à l'invitation de l'Amphithéâtre à découvrir en deux soirées de présentation, la nouvelle saison. Une nouveauté imposée par le calendrier, mais aussi choisie par une nouvelle municipalité, attachée comme le rappelaient lors de leurs interventions respectives, le premier adjoint précisément en charge de la culture, Sam Toscano et le maire, Christophe Ferrari, à faire de cet équipement un outil au service de la culture pour tous les Pontois. *"Il faut rendre la culture au peuple et le peuple à la culture"* avait préconisé avant eux le président de l'association qui gère la salle pontoise, Cécil Guitart.

### Multi accueil Jean Moulin : 15 places supplémentaires

L'inauguration des nouveaux locaux qui permettent d'augmenter l'offre d'accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans a donné l'occasion au maire Christophe Ferrari, en présence de Brigitte Périllié, conseillère générale du canton et de la représentante de la Caisse d'allocations familiales, d'évoquer la réforme des collectivités territoriales et les difficultés budgétaires qui pèsent sur elles. Il a ainsi exprimé sa conviction que l'avenir du service public est selon une logique de territoire, à *"construire avec les communes voisines, avec l'agglomération"*. Cela dit après avoir souligné l'effort des partenaires, pour l'extension du multi-accueil : 250 000 euros de la caisse d'allocations familiales, partenaire régulier, 140 000 euros pour le conseil général, 105 000 euros pour le Feder (fonds européens), 40 000 euros pour la communauté d'agglomération la Métro, la ville ayant financé les travaux pour environ 130 000 euros.

21 SEPT.





## École Pierre Fugain

*"Quoi de mieux, aujourd'hui, qu'une école pour rendre hommage à un destin exceptionnel : un destin fait de courage, de conviction, une école pour rappeler que nous nous battons chaque jour pour nos enfants", en ces quelques mots le maire, Christophe Ferrari résumait l'intention qui était celle de la municipalité en donnant le nom de Pierre Fugain, figure emblématique de la résistance en Isère, à l'école maternelle de la rue Mozart. Accueillie par les enfants, les parents et la directrice de l'école, la cérémonie officielle à laquelle participaient Claude et Michel Fugain, réunissait autour du maire et des élus municipaux, Mme Batistel, députée de la circonscription, l'actuelle présidente de l'association des résistants créée par Pierre Fugain, et certains d'entre eux.*

8  
OCT.





9  
OCT.

## Accessible à tous

Pont de Claix et Flottibulle ont accueilli pour toute une après midi d'animations les publics des associations Afi-paiem et Alesa, dans le cadre du mois de l'accessibilité. Relais de compétitions, démonstrations d'aquagym se sont déroulés sous l'œil attentif des élus : le premier adjoint au maire, Sam Toscano en charge du sport, les conseillères municipales, Nathalie Roy déléguée au handicap et Isabelle Dalicoud, chargée de mission sport et parcours santé, le conseiller municipal délégué à la vie associative Philippe Rozières.



18/19  
SEPT.



21  
SEPT.



## Semaine du goût : à l'eau, mais sans pain sec !

Différents lieux, différents publics qui se mêlent et toutes les saveurs de l'eau pour cette semaine du goût qui s'est terminée comme de juste... à Flottibulle. En cuisine ou les pieds sous la table, les saveurs sont à l'honneur.



## Journées du patrimoine

Placées sous le signe de l'eau, les journées du patrimoine ont réuni à Pont de Claix cinq photographes qui se sont intéressés à cet élément. Source d'inspiration variée, le premier élément auquel se confronte l'humain en train d'être a également été à la naissance de la commune de Pont de Claix. Houille blanche ou chlore liquide, canaux ou Drac impétueux, elle est partout. C'est donc l'hommage de toute une ville qui a été ainsi rendu. Le premier adjoint au maire Sam Toscano entouré des photographes Agne, Pierre Gaudu, Angelo Di Mango, Stéphane bertrand, Jean Sébastien Faure, Sylvie Peysson. Des ateliers scientifiques et "aquatiques" à l'image des percussions de Stéphane Moga à Flottibulle ont égayé les deux jours.

21  
OCT.



## La semaine bleue

Un des moments forts de la Semaine Bleue, semaine des personnes âgées, a été l'accord signé entre la ville et le dispositif "domicile inter-génération" qui permet à toute personne âgée qui le souhaite de loger (dans une chambre d'au moins 10 m2) en toute confiance un(e) jeune en contrepartie d'une aide ponctuelle à la vie quotidienne, laquelle ne saurait se substituer à une quelconque aide à domicile. Le ou la jeune s'acquitte mensuellement d'une participation aux charges de 45 euros et s'engage à rendre quelques petits services, consignés dans une convention signée par les deux parties. Le DIGI (domicile intergénérationnel isérois) met en relation des personnes qui sont prêtes à cohabiter et sert de référent tout au long de la cohabitation, si besoin.



DOSSIER

# HORIZON 2025

## Le futur au présent

En proposant au conseil municipal du 23 septembre la délibération n°4 intitulée "délibération cadre relative aux grands enjeux d'aménagement et aux grands principes de développement-projet urbain 2010-2025", le maire Christophe Ferrari l'affirmait clairement : "l'anticipation est la première qualité d'un élu". Si le récit d'anticipation décrit un futur imaginaire, l'anticipation, en rhétorique, est une figure par laquelle on réfute d'avance une objection possible. La loi qui impose aux préfets la réglementation de l'urbanisation existante et future autour des sites à risques industriels majeurs prendra bientôt effet avec le projet de Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de la plate-forme chimique de Pont de Claix. La démarche adoptée par la ville consiste à opposer un enjeu au risque : l'enjeu d'une ville où il fait bon vivre avec lui. Cette projection dans le futur pose le cadre dans lequel la ville entend que se tienne le débat entre les services de l'Etat et les représentants de la plate-forme chimique, auquel les Pontois seront largement associés.



# Concilier **risque chimique** et développement de la ville



ENTRETIEN AVEC CHRISTOPHE FERRARI

Les plans de prévention des risques technologiques (PPRT) répondent à l'obligation faite par la loi de limiter l'exposition des populations aux conséquences d'accidents survenus du fait de l'existence d'une usine à risque sur un territoire précis. Si les notions de risques et de territoires sont des données incontournables, qu'il convient d'identifier et de circonscrire comme le fait le Plan de prévention élaboré par les services de l'Etat, penser l'avenir de la ville ne saurait se réduire à ces seules contraintes, c'est ce qu'explique le maire, Christophe Ferrari.

**Alors que le Plan de prévention des risques technologiques à Pont de Claix, l'un des plus compliqué de France, est en cours d'élaboration le conseil municipal est invité à se prononcer sur des principes de développement de la ville, n'y-a-t-il pas contradiction ?**

Bien au contraire. Nous avons fait le choix d'être à l'offensive et de ne pas attendre que les services de l'Etat aient remis leur copie ; ne rien faire, ne rien prévoir, c'est aussi une décision, ce n'est pas la nôtre. L'anticipation est la première qualité des élus : nous avons planté le décor, dressé l'inventaire des possibles, nous nous sommes dotés d'outils pour réfléchir le futur ; la négociation avec les services de l'Etat est une affaire de volonté politique, c'est donc l'affaire du conseil municipal. C'est la première fois qu'une délibération qui propose une vision à long terme sur les questions d'aménagement et de développement de la ville est soumise à cette assemblée. C'est parce que nous avons un projet, dont les principes et les enjeux ont été discutés et approuvés collectivement que nous pourrions juger en le confrontant au Plan de prévention, de ce qui est possible, inéluctable ou acceptable ... Voilà maintenant près de deux ans que nous sommes déterminés à n'avoir sur la question des risques aucune logique ni aucune stratégie attentistes.

**Est ce qu'il ne s'agit pas de faire admettre l'existence d'un risque dont on laissait planer jusque là l'ombre "menaçante", et qui aurait changé ?**

Il s'agit de ne plus avoir peur du risque, de ne pas le subir : nous faisons le pari de concilier le risque chimique avec le développement de la

ville autour, de trouver le meilleur compromis possible avec lui pour que la protection de la population soit dans tous les cas assurée, tout en assurant un avenir à la commune. La notion de risque acceptable, avancé par la ministre Chantal Jouanno et le Grenelle de l'environnement pose effectivement de nouveaux enjeux pour la collectivité : les évolutions technologiques, une nouvelle génération d'outils, les efforts de réduction des risques à la source, sont des facteurs qui changent la donne pour la collectivité : la construction de logements par exemple est un enjeu vital ; nous aurons à discuter pied à pied avec le préfet, à partir du projet urbain et du cadre que nous nous sommes fixés. Les discussions sont d'ailleurs déjà ouvertes ...

**A quel moment la population sera-t-elle associée ?**

Les services de l'Etat travaillent à l'élaboration du Plan de prévention par des études techniques, puis la définition des mesures à prendre, établies par les textes ou résultant de la concertation. Depuis mars 2008, il ne s'est pas passé un mois sans que je rencontre l'industriel, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (anciennement la Drire), la direction départementale des territoires (anciennement la DDE) ou le préfet ; les élus locaux également, de Roussillon, Champ sur Drac ou Jarrie - le Plan de prévention des risques technologiques pour les établissements Arkéma et Cezus est livré actuellement à une enquête publique qui englobe Pont de Claix. Tout de suite après sa rédaction le projet PPRT est mis à la disposition du public pour enquête et consultation. Nous nous y sommes préparés et sommes prêts à défendre l'intérêt de la ville, pour ses habitants •



DEUX QUESTIONS À ERIC LE DOUARON,  
PRÉFET DE L'ISÈRE

## QUESTION 1

**Le Plan de prévention des risques technologiques de la Plate-forme chimique de Pont de Claix est réputé être l'un des plus importants de France, pour quelles raisons ?**

**Réponse :** Le PPRT de Pont de Claix figure effectivement dans la liste établie par le ministère en charge de l'environnement, parmi les 7 ou 8 PPRT les plus complexes de France et cela pour deux raisons. C'est d'une part, la nature des produits présents sur la plate-forme chimique, notamment le phosgène et le chlore, deux substances très toxiques et c'est d'autre part, la forte densité de l'urbanisation au voisinage de la plate-forme, avec plusieurs milliers de personnes logées pour la plupart en bâtiments collectifs et les principaux services publics, mairie, gare... situés à moins d'un kilomètre de la plate-forme. Tout cela justifie que le PPRT de Pont de Claix soit considéré en France comme un des plus complexes à mettre en œuvre.

.../...



## QUESTION 2

**Comment les services de l'Etat envisagent-ils la gestion du risque et le développement urbain ?**

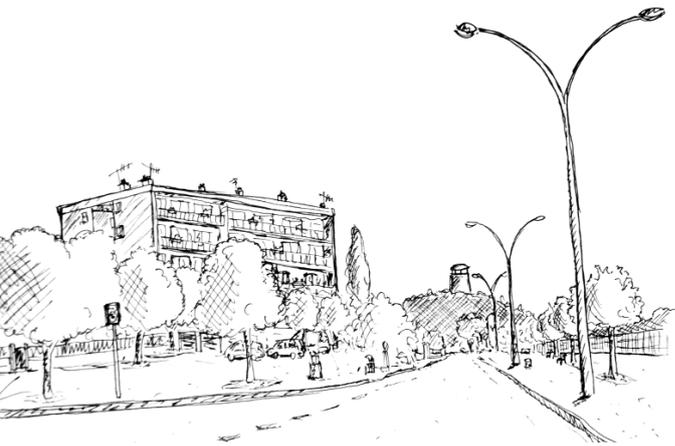
### Réponse :

La gestion du risque et du développement urbain repose sur quatre piliers :

- **La maîtrise du risque à la source** : réduction autant que possible des quantités de substances dangereuses présentes sur le site, confinement de certains équipements et stockages, automatisation des procédés et des détecteurs de fuite ou de flamme, bon suivi de la maintenance et de la formation du personnel.
- **La maîtrise de l'urbanisation existante et future au voisinage de la plate-forme** : c'est l'objet même du PPRT avec un zonage précis, des mesures foncières notamment constructives y compris sur le bâti existant, des restrictions d'usages, l'exercice d'un droit de préemption, voire expropriation ou délaissement de terrains.
- **L'information préventive de la population riveraine** : cela a été réalisé pour la dernière fois à l'automne 2008 avec diffusion de plaquettes dans les boîtes aux lettres, affichettes dans les établissements recevant du public, organisation de réunions publiques et l'ouverture du site internet toujours consultable "lesbonsreflexes.com"
- **L'organisation préventive des secours** : comme le risque zéro n'existe pas, il y a une organisation préventive des secours pour l'intérieur de la plate-forme sous l'autorité des chefs d'établissements (c'est le Plan d'Organisation Interne) et pour l'extérieur du site sous l'autorité du Préfet (Plan Particulier d'Intervention). Ces dispositifs font l'objet de tests régulièrement comme par exemple lors de l'exercice de sécurité civile du 8 avril dernier qui a aussi été l'occasion de sensibiliser les habitants au risque d'accident.

## Horizon 2025

La volonté de peser, en tant qu'acteur local essentiel sur les conséquences de la loi, de s'y préparer et anticiper les mutations de la commune a conduit la municipalité à travailler avec l'aide d'un bureau d'études au projet d'aménagement à court, moyen et long terme. Ce projet d'aménagement est aujourd'hui la ligne directrice de sa politique urbaine, il sera l'essence d'un prochain plan local d'urbanisme (PLU) et projette l'avenir de Pont de Claix dans son rôle de commune en même temps que pôle urbain du sud de l'agglomération jusqu'à l'horizon 2025.



### Développement économique

La municipalité a décidé de s'inscrire clairement dans une logique de création d'activités et d'emplois sur son territoire et plus largement dans le sud de l'agglomération ainsi que de favoriser le commerce local.

HORIZON 2025 →

Requalification de la Z.I des Iles ● création d'une zone d'activités (10 à 15 ha) aux abords de l'avenue du Maquis de l'Oisans (anciennes papeteries) ● éloigner les nuisances des camions ● requalification des centres commerciaux dégradés.

### Densification et mixité sociale

Pont de Claix doit s'intégrer au sud de l'agglomération dans une logique urbaine et répondre aux objectifs du Schéma de cohérence territoriale (Scot) de la Métro, comme éviter l'étalement urbain responsable de la hausse des déplacements générateurs de nuisances (gaz à effets de serre) ; or si la densification a aussi pour effet d'agir sur la réduction des réseaux comme les transports, elle ne peut s'envisager sans mixité sociale. L'objectif pour Pont de Claix est de conforter le logement social sur un tiers des opérations nouvelles tout en favorisant l'accession aidée et la libre accession à la propriété et permettre aux Pontois de réaliser dans leur commune un parcours résidentiel complet.

HORIZON 2025 →

Densification des logements sur l'avenue Charles De Gaulle avec l'arrivée du tram A ● suppression des nuisances dues aux activités à proximité des zones d'habitat ● anticipation sur l'arrivée du tram E le long du Cours Saint André en matière de logements ● renouvellement urbain Iles de Mars-Olympiades ● reconversion de la friche Becker en logements et éventuellement commerces...



## Cadre de vie

Les questions de la qualité de l'environnement, des loisirs de proximité, de préservation des milieux naturels doivent répondre à des besoins nouveaux

HORIZON 2025 →

Requalification des rues et des places du centre ville • création d'une ceinture verte en partenariat avec la réserve naturelle du Drac aval • destruction de la bretelle de Gringalet (autopont) et création d'un boulevard urbain vert pour détourner les transports de matières dangereuses de la ville • introduction d'espaces verts et de loisirs dans chaque projet d'habitat.



## Transports

Des modes de transport doivent être adaptés à la porte d'entrée sud de l'agglomération : "actifs" (piétons, vélos) pour le quotidien, développement du réseau SMTC, valorisation du transport ferroviaire.

HORIZON 2025 →

Préparation de l'extension du tram A à l'horizon 2012-2014 ; étude sur l'extension du tram E à l'horizon 2018-2022 ; création d'une gare multi-modale à la jonction des lignes A et E du tram.

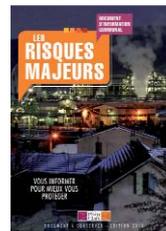


## Équipements publics

Des discussions doivent être engagées avec les communes du canton de Vif mais aussi Champagnier et Echirolles pour la création d'équipements pensés et gérés dans une logique de mutualisation des territoires.

HORIZON 2025 →

Création d'un planétarium, d'un lieu de médiation scientifique et culturel aux Moulins de Villancourt • création d'une maison des artistes • création d'une maison des associations • accueil de la maison de la réserve naturelle régionale du Drac aval et d'une maison de l'environnement.



Vous informer pour mieux vous protéger : le Document d'information communal sur les risques majeurs est disponible en mairie, en téléchargement sur [www.ville-pontdeclair.fr](http://www.ville-pontdeclair.fr)

### Comment les Pontois vivent le risque ?

L'Institut des risques majeurs (IRMA) a procédé à deux enquêtes auprès des pontois pour mesurer leur perception du risque lié au sentiment d'en être averti. Il apparaît que les risques industriels sont bien connus. Les publications municipales (*Sur le Pont, L'Entredeux*) sont une source d'information importante surtout après la diffusion du Document d'information sur les risques (Dicrim) dont près de la moitié des personnes interrogées pense qu'il est un bon moyen d'information et dont l'enquête révèle qu'il a été lu attentivement. Le fait d'être informé a un effet rassurant pour la plus grande partie des Pontois interrogés.

# Élaboration d'un plan de prévention

Activités industrielles et développement urbain sont, à l'entrée dans le XXI<sup>ème</sup> siècle, apparus comme un héritage du passé difficile à gérer du fait de l'urbanisation grandissante autour des sites industriels. Empêcher les situations à risques de s'aggraver mais aussi remédier aux situations déjà graves sont les enjeux d'un nouveau plan.

Instaurés par la loi du 30 juillet 2003, dite loi Risque, les Plans de prévention des risques technologiques (PPRT) visent la sécurité des populations tout en intégrant le maintien d'activités industrielles performantes et le développement durable des territoires. Prescrit par le préfet, son élaboration mobilise tous les acteurs : élus locaux, industriel, population.

L'élaboration du PPRT est précédée

d'une réunion d'information en comité local d'information et de concertation (Clic) qui permet de présenter les installations à l'origine du risque et d'annoncer la prescription du PPRT.

**A partir des études de dangers,** les exploitants du site industriel réalisent des études de probabilités qui vont permettre de définir à l'intérieur du périmètre d'exposition aux risques, différentes zones autour de l'établissement. Une fois ces zones définies, les services de l'Etat procèdent à une analyse de la vulnérabilité.

**La prescription par le préfet.** Au vu des résultats de ces analyses, le préfet prescrit l'élaboration d'un PPRT par un arrêté qui détermine : le périmètre d'étude du PPRT et la nature des risques pris en compte. Il fixe

également avec le conseil municipal, les modalités de concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes intéressées ainsi que les conditions dans lesquelles le bilan de cette concertation sera rendu public.

**Au-delà de l'usine.** Le PPRT consiste pour chaque point du territoire jouxtant l'installation à évaluer et à hiérarchiser le niveau de risque lié à l'activité de l'installation classée. Ces niveaux permettent de définir plusieurs zones chacune caractérisée par des règles d'urbanisme et sur le bâti qui lui sont propres. Pour les niveaux les plus forts des secteurs d'expropriation et/ou de délaissement possibles peuvent être également prescrits.



## La loi et la mise en œuvre du PPRT

À partir de la prescription par arrêté préfectoral, la durée d'élaboration est évaluée à 18 mois

1. Etude des dangers complète
2. Mise en chantier par le préfet après consultation du maire
3. Périmètre d'étude, modalités d'association, concertation et information
4. Réunion de présentation et de lancement
5. Réunions de travail et d'élaboration du PPRT : cartographie des aléas, analyse des enjeux
6. Projet de PPRT : zonage fins, règlements et mesures d'urbanisme, rédaction des documents, consultations des personnes et organismes associés, concertation par la mise à disposition du public
7. Bilan de la concertation et éventuelle version modifiée du projet
8. Enquête publique (1 mois) et éventuelle nouvelle modification du projet
9. Approbation par arrêté préfectoral
9. Mise en place des mesures (expropriations...) après convention financière

### Les zones

telles quelles sont définies dans le PPRT et les mesures d'urbanisme et sur le bâti futur qu'elles entraînent

**ZONE 1 : Nouvelles constructions interdites :** *expropriations. Des conventions de financement tripartite interviendront entre l'Etat, l'exploitant, les collectivités.*

**ZONE 2 : Nouvelles constructions interdites mais extensions possibles des bâtiments existants s'ils sont protégés :** *application du droit de délaissement : les propriétaires concernés peuvent vendre leur bien à la collectivité dans les conditions prévues aux articles L 230-1 et suivants du code de l'urbanisme.*

**ZONE 3 : Interdire les constructions nouvelles ou les soumettre à des prescriptions spécifiques :** *attention, ces servitudes ne donneront pas lieu à indemnisation.*

**ZONE 4 : Imposer des dispositions d'aménagement :** *les collectivités pourront, par exemple, prescrire l'équipement de films plastiques sur les vitres pour limiter la pression. Le financement de ces équipements pèsera sur les propriétaires dans la limite de 10% de la valeur vénale du bien.*

### PPRT : la vision de la plate-forme chimique par Patrick Pouchot, responsable communication

La nouvelle réglementation française est probablement la plus exigeante dans le monde. Pour qu'un scénario d'accident ne soit pas pris en compte dans un PPRT, il faut que sa probabilité soit extrêmement faible : moins d'une fois tous les 100 000 ans ! C'est ce qui explique pourquoi les études peuvent aboutir à des périmètres de danger plus importants que par le passé. L'objectif des industriels est de mettre en place des mesures de prévention pour éviter que l'accident n'ait lieu. Cela peut consister en des équipements : détecteurs, alarmes, vannes automatiques, confinements, systèmes d'informatique industrielle... Un des autres aspects concerne l'organisation : procédures, consignes, réduction des volumes de produits stockés... Enfin, l'aspect humain est essentiel, c'est pour cette raison que l'usine mène un effort permanent sur toute la partie formation et habi-

litation du personnel, y compris chez les sous-traitants. La plate-forme chimique étant un site complexe, plusieurs milliers de cas potentiels d'accidents ont été étudiés. Pour la quasi-totalité de ces hypothèses, des solutions techniques ont été trouvées, ce qui a permis de réduire les risques au maximum. Mais pour certains scénarios, des solutions complexes et très coûteuses pourraient s'avérer indispensables pour éviter un trop grand nombre d'expropriations. C'est ce que la loi appelle les mesures « supplémentaires », dont le financement est réparti entre l'État, les collectivités et les industriels. Au-delà de l'aspect sécurité, le PPRT représente donc un enjeu stratégique de premier plan pour la plate-forme chimique, en terme industriel et financier.

**Plate-forme : où en est-on ?** Isochem et Perstorp sont les sociétés de la plate-forme concernées par le PPRT.

Elles ont rendu leurs études de danger à l'administration après plusieurs années de travail. L'équivalent d'une trentaine de personnes à temps plein a oeuvré sur ce sujet, avec l'appui d'organismes spécialisés. La DREAL\* examine maintenant de manière détaillée ces documents, ce qui donne lieu à des compléments, voire des expertises très poussées. L'une des principales difficultés consiste à trouver des solutions de réduction des risques à la source sur des ateliers parfois anciens. Ce sujet est toujours en cours de discussion avec les services de l'Etat et différentes options sont à l'étude. Lorsque cette question aura été réglée, le PPRT de Pont-de-Claix pourra être prescrit et le processus pourra débuter.

\*La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

#### EN SAVOIR PLUS

Sur la plate-forme chimique : [www.plateformechimiquedupontdeclaix.com](http://www.plateformechimiquedupontdeclaix.com)

Sur les PPRT : [www.prim.net](http://www.prim.net) (dossier PPRT et liens vers les principaux textes)

[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr) (ministère de l'écologie et du développement durable)

[www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr) (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)

[www.ineris.fr](http://www.ineris.fr) (institut national de l'environnement industriel et des risques)

[mappemonde.mgm.fr](http://mappemonde.mgm.fr) (revue trimestrielle sur l'image géographique et les formes du territoire)

Sur les risques majeurs : [www.irma-grenoble.com](http://www.irma-grenoble.com)

C'est dans le cadre de la délégation aux solidarités d'Hervé Havre que Peggy Anselme s'est vue confier le dossier de la lutte contre les discriminations

## Pont de Claix adopte un plan de lutte contre les discriminations

*“Notre projet s’appuie sur ce qui se fait quotidiennement dans notre collectivité pour lutter contre la discrimination en général : les journées de lutte contre le sida, contre l’homophobie, contre les violences faites aux femmes, l’accueil des demandeurs d’asile... Mais c’est dans la difficulté à appréhender l’autre que tout commence, nous avons à dégager des priorités, à faire de nouvelles propositions”, explique Peggy Anselme, conseillère municipale à qui le maire a confié le dossier de la lutte contre les discriminations. “Il faut dans le même temps, poursuit-elle, bien comprendre ce qu’est la discrimination” à quoi s’est attelé l’ensemble des élus de la municipalité à l’occasion d’une rencontre organisée avec les représentants de la Haute autorité de lutte contre les discriminations (Halde).*

Selon le code pénal (article 225-1) constitue une discrimination “toute distinction opérée entre les personnes physiques en raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de leur patronyme, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs caractéristi-

ques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur appartenance ou de leur non appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée”.

Pour Peggy Anselme, c’est dès le collège qu’il faut attirer l’attention des jeunes contre des comportements discriminatoires, d’où son idée d’avoir des temps forts auprès d’eux qu’elle entend soumettre à une prochaine réunion du comité constitué pour réfléchir à ces questions. “Élargir et diversifier” sont les maîtres mots de la conseillère pour projeter son action. S’agissant du handicap, elle s’appuie sur le travail réalisé par sa collègue Nathalie Roy qui l’a en charge. S’agissant de la discrimination entre hommes et femmes au travail, elle compte sur David Hissette, maire adjoint à l’économie, l’emploi et l’insertion. Le chantier s’est ouvert avec l’adoption d’un plan en 4 axes : les discriminations au regard de l’identité de la personne, du handicap, de l’accès aux droits et l’égalité des chances, de l’égalité entre les sexes ●

## GENDARMERIE DE PONT DE CLAIX : LE POINT

Cela ne fait pas de doute : l'assemblée plénière du conseil intercommunal de prévention de la délinquance (CISPD) prévue pour se tenir le 1<sup>er</sup> décembre va se réjouir des bons résultats qu'affiche la brigade de gendarmerie de Pont de Claix pour les 8 premiers mois de 2010. Presque une habitude, puisque comme l'avait explicité le lieutenant Thierry Vincent commandant la brigade dans les colonnes de *Sur le Pont* en janvier dernier, les chiffres de 2009 étaient déjà un encouragement ; à la baisse déjà constatée en 2009, s'ajoutent une diminution significative des faits de délinquance de proximité (moins 13 %) et une hausse qui ne l'est pas moins, d'affaires conduites à leur terme et élucidées. Plus sensible à la présence sur le terrain et au fort partenariat conduit avec la ville qu'à la politique du chiffre, le lieutenant Vincent voyait alors dans ces bons résultats la concrétisation de la voie choisie : le dialogue, la bonne connaissance du terrain, l'échange régulier avec les élus et la police municipale.

## UNE VOIE S'OUVRE POUR LES POMPIERS

En juin 2009, en l'absence d'accord avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), la voie qui donne accès au chantier de l'entreprise Perona au nord du pont des 120 Toises était fermée ; en effet, au-delà du parking de BD, la voie fait partie du domaine privé de la commune qui a considéré que les conditions de sécurité n'étaient pas réunies pour en ouvrir l'accès. Aujourd'hui, le SDIS a décidé de supporter le coût des travaux qui permettront la sécurisation du carrefour et donc du passage des pompiers quelle que soit leur destination. La ville saisit l'occasion pour traiter pour son propre compte la sécurisation du carrefour du côté de la rue Aristide Bergès.



## LES ENQUÊTES PUBLIQUES, UN MOMENT IMPORTANT DE LA VIE DÉMOCRATIQUE

**Trois enquêtes publiques sont actuellement en cours à Pont de Claix : quelle est donc cette procédure, finalement peu connue et pourtant essentielle dans la démarche d'adoption d'un document d'urbanisme, de certains projets de constructions, d'équipements publics d'infra-structure ou de travaux importants pour l'avenir d'une collectivité et de ses habitants ?**

La réalisation d'ouvrages ou de travaux, exécutés par des personnes publiques ou privées, doit être précédée d'une enquête publique lorsqu'en raison de leur nature, de leur consistance ou du caractère des zones concernées, ces opérations sont susceptibles d'affecter l'environnement. Les habitants, quels qu'ils soient, individuellement ou regroupés en association, sont invités à donner leur avis. L'objectif premier de l'enquête est d'informer la population : ainsi l'autorisation de la préfecture donnée à la société Récupyl d'installer son activité de récupération de piles et batteries sur la plate-forme chimique est soumise à enquête publique (voir ci-contre) ; de même les portions de territoire de la ville sur lesquelles la communauté d'agglomération la Métro est tenue soit d'assurer la collecte des eaux usées soit le contrôle des installations qui les récupèrent de façon autonome viennent d'être délimitées : le projet de zonage d'assainissement de la commune est soumis à enquête publique, c'est l'occasion d'un débat sur les dispositifs d'assainissement des eaux usées et pluviales des points de vue technique, économique et environnemental. Troisième type d'enquête, celle qui va être pour Pont de Claix un grand moment de débat avec la population, dans le cadre de l'élaboration du Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) et qui concerne aujourd'hui pour l'adoption de celui de Jarrie, une infime partie du territoire de la commune.

### Le déroulement d'une enquête publique

Les dossiers soumis à enquête sont déposés au service de l'urbanisme où ils sont consultables pendant les heures d'ouverture. Les observations du public sont recueillies sur un registre spécifiquement mis à sa disposition ou par le commissaire enquêteur nommé par le tribunal administratif lors de ses permanences. Le rôle du commissaire enquêteur (ou d'une commission d'enquête s'il n'y a pas d'enquêteur) va être de superviser l'enquête publique : il peut faire compléter le dossier, procéder à toutes les consultations qu'il juge utile et visiter les lieux du projet. Après avoir examiné toutes les observations consignées dans le registre d'enquête le commissaire enquêteur rédige un rapport d'enquête et formule en conclusion un avis, favorable ou défavorable. Cet avis ne lie pas la collectivité, mais il est généralement suivi en étant intégré dans la version finale du projet. Les conclusions et le rapport du commissaire enquêteur sont mis à la disposition du public pour une durée d'un an.

### La société Récupyl

envisage d'exploiter sur la Plate-forme chimique une unité de traitement et de valorisation de piles et de batteries usagées. L'activité est soumise à autorisation (installation classée au code de l'environnement) et fait donc l'objet d'une enquête publique jusqu'au jeudi 9 décembre inclus ; Alain Bourret, commissaire enquêteur sera présent le mercredi 17 novembre et le samedi 27 novembre de 9h à 12h, le mardi 30 novembre et le jeudi 9 décembre de 14h à 17h.

### Projet de zonage d'assainissement de la commune de Pont de Claix

L'enquête publique se déroule jusqu'au 13 décembre ; Pierre Yves Fafournoux, commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public les mardis 16 novembre de 14h à 16h et mercredi 8 décembre de 10h à 12h.

### Pour consulter les dossiers et rencontrer le commissaire enquêteur :

Service urbanisme  
37 av. du Maquis de l'Oisans  
Tél. : 04 76 29 80 55  
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

### PPRT de Jarrie

Le projet de plan de prévention des risques technologiques (PPRT) des sociétés Arkema et Cezus à Jarrie est soumis à enquête publique jusqu'au 15 novembre. Le commissaire enquêteur, Paul Fontanille sera en mairie de Jarrie (100 Montée de la Creuse) le lundi 15 novembre de 14h30 à 17h30.



Face au projet de réaliser une station d'épuration sur la commune de Gavet, le Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise (SIERG, dont Sam Toscano, 1er adjoint au maire, est vice-président, en charge de la sécurisation des équipements) continue sa mobilisation. Son président Claude Bertrand a réaffirmé au cours d'une conférence de presse sa détermination contre le projet en cours : la station prévue est en amont et trop proche du site de captage de Jouchy (Péage de Vizille), qui alimente en eau les 220 000 habitants de l'agglomération. En cas de catastrophe naturelle ou de problème technique, les eaux usées se déverseraient dans la nappe de captage, engendrant une pollution durable. Le Sierg propose une solution alternative, moins coûteuse et plus sûre, qui consiste en l'acheminement des eaux usées jusqu'au site d'Aquapole. "Cinq kilomètres de canalisation à poser, pour maintenir la qualité de l'eau". [www.sierg.org](http://www.sierg.org)



## POUR LA LIGNE 17 ET LES TRANSPORTS EN COMMUNS DU SUD



Christophe Ferrari, président du comité des lignes du sud au syndicat mixte des transports en commun (SMTC) et les maires des communes du canton de Vif, tout comme la conseillère générale Brigitte Périllié ainsi que les associations d'usagers sont intervenus auprès du président du SMTC, Michel Issindou afin que soient étudiées "avec la plus grande précision et la plus grande attention, les possibilités de transport public" qui permet-

tent "dans des délais et des conditions de trajet raisonnables" de desservir le cœur de l'agglomération depuis Le Gua, le point le plus éloigné, et en zone rurale, du canton ; lequel canton présente également les caractéristiques de zones urbaines denses à Pont de Claix et Claix Pont Rouge, et périurbaine à Vif... d'où sa complexité. La ligne 17 est bien sûr en question, le collectif "J'aime ma ligne 17" est signataire du courrier adressé au président du SMTC.

Le CCEs propose de sorties de ski surf pour les 6-14 ans à partir du 5 janvier et jusqu'au 26 mars. Les sorties ont lieu à Prapoutel les 7 Laux, le départ est prévu à 12h30 de la place des Alpes et le retour vers 18h30. L'équipement de ski (casque obligatoire) est à prévoir ainsi que le goûter. L'encadrement est assuré par des moniteurs fédéraux du Grenoble Université Club (GUC), le tarif est fonction du quotient familial. Renseignements : CCEs, 6 rue Benoit Jay, du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 ; Tél. : 04 76 29 80 50

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) effectue une enquête sur les relations entre santé et vie professionnelle. Un certain nombre de personnes sur le territoire de la ville de Pont de Claix pourront être interrogées. Elles sont prévenues par un courrier mentionnant le nom de l'enquêteur qui les contactera, il est porteur d'une carte officielle.



## SPORT AU COLLÈGE

Héritière de la tradition d'association pour la pratique du sport et du sport scolaire en particulier, l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) fonctionne à Pont de Claix comme ailleurs grâce aux enseignants d'éducation physique et sportive des collèges. Au collège des Îles de Mars, Sonia de Bernardy initie à l'escalade, alors que Pascal Trividic entraîne au hand-ball. Les séances ont lieu le mercredi de 13h30 à 15h30 et sont ouvertes à tous les collégiens moyennant une cotisation de 20 euros pour l'année. Tant au niveau du hand qu'à celui de l'escalade le but de la pratique est la découverte, l'apprentissage de techniques, la confrontation avec les autres dans le cadre de rencontres amicales : pour le hand, la participation aux championnats de districts ou départementaux, pour l'escalade, l'apprentissage de l'autonomie (les manipulations des cordes, l'assurance) s'accompagne de la découverte du milieu montagnard et si le mur d'escalade du gymnase Maisonnat est le premier qui s'offre, d'autres murs comme celui de l'Espace Vertical ou à Vizille peuvent servir de terrain d'entraînement. Course d'orientation et mini-raïd, appelé "jeux d'été" sont également au programme pour conclure l'année scolaire.

**Pour se renseigner sur les activités de l'UNSS** les collégiens sont invités à contacter leur professeur d'éducation physique et sportive, et pour s'initier au hand-ball ou à l'escalade, le collège des Îles de Mars (Tél. : 04 76 98 15 19).

Un certificat de non contre indication à la pratique sportive sera demandé.

Rappelons qu'il peut-être délivré gratuitement, sur rendez-vous, par un médecin du centre médico sportif (Maison des sports, 5 bis cours Saint-André, Tél. : 04 76 98 10 82)

## ARTS PLASTIQUES : LES ATELIERS SONT OUVERTS

**Peinture et dessin :**  
vendredi et jeudi  
de 17h à 22h

**Sculpture :**  
mercredi de  
17h à 22h et samedi  
de 8h30 à 13h30

Les ateliers de peinture et dessin ainsi que de sculpture ont fonctionné l'an dernier sur le principe de l'ouverture à tous les pontois à partir de 15 ans, quel que soit leur niveau et du libre accès à toute la palette des disciplines proposées pour le montant d'un forfait annuel. Tout au long de la semaine, les élèves qui se succèdent à l'atelier ont la possibilité de développer leur sensibilité au contact des matières et des techniques proposées : peinture acrylique, aquarelle, huiles, dessin au fusain, pastels mais aussi collages, moulages, modelages et taille directe... La participation aux ateliers est fonc-

tion des ressources (de 75 euros pour l'année pour un quotient familial inférieur à 400 à 222 euros pour un quotient supérieur à 1640)

**Inscriptions :**  
service culturel (2ème étage),  
carrefour Mozart, 14 rue Mozart  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
Tél. : 04 76 29 80 59

Se munir d'une attestation d'assurance, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, l'attestation Caf ou l'avis d'imposition 2009 pour le calcul du quotient.

## SOLIDARITÉ

**Face au veuvage ensemble continuons (Favec) est une association reconnue d'utilité publique qui apporte assistance (défense des droits, aide aux démarches administratives, soutien psychologique) aux veuves, veufs et parents d'orphelins. L'association propose aussi des activités pour rompre l'isolement et faciliter la réinsertion sociale.**

**Contact : Favec 38, association des conjoints survivants et des parents d'orphelins, Tél. 04 76 87 36 84, [acsigrenoble@free.fr](mailto:acsigrenoble@free.fr) <http://acsigrenoble.googlepages.com>**

## LAÏCITÉ ET SERVICE PUBLIC

**Une charte de la laïcité dans les services publics a été adoptée par le conseil municipal de Pont de Claix. Son but est de rappeler aux employés de la mairie comme aux usagers de ses services le principe républicain de laïcité : le devoir de neutralité qui s'impose aux agents du service public, l'égalité de traitement pour tous les usagers, comme la non interférence de quelque conviction que ce soit sur le bon fonctionnement du service public. La charte sera affichée dans les lieux publics.**

## EN MAIRIE



**Philippe Serre**, 25 ans, ancien assistant parlementaire de Michel Issindou, qui occupait jusqu'à présent les fonctions de directeur de cabinet du maire (depuis juin 2008) et de directeur général des services par intérim (depuis mai 2010) prend en charge la direction de la communication et devient de ce fait directeur de cabinet, de la communication et des relations extérieures.



Arrivé le 1<sup>er</sup> octobre dernier, **Olivier L'Heveder** est le nouveau Directeur Général des Services de la mairie. Après avoir été contrôleur des PTT, puis Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, il a exercé depuis 1996, différents postes de Direction au sein des collectivités : directeur des sports, puis directeur général adjoint à la ville de Rouen, DGS à Lans en Vercors et Villard Bonnot et dernièrement à Nantua dans l'Ain. Agé de 49 ans, ce père de 2 filles de 16 et 20 ans, s'adonne toujours aux activités sportives (footing, randonnée et ski de fond), passion complétée par celles pour les voyages, l'histoire et la littérature.

**Christophe Ferrari**, maire de Pont-de-Claix et vice-président de la Métro, a été élu vendredi 29 octobre président du groupe majoritaire Pasce (pour une agglomération solidaire, citoyenne et écologiste). Il succède à cette fonction à Michel Issindou, député-maire de Gières, qui l'occupait depuis 2001. Le groupe Pasce comporte à la Métro 37 membres sur les 73 conseillers communautaires, ce qui fait de lui un groupe majoritaire seul. Il est notamment composé des maires et élus de Grenoble, Eybens, Gières, Pont-de-Claix, Seyssins, Le Gua, Saint-Paul de Varces, Poisat, Murianette, Saint-Martin-le-Vinoux et Veurey-Voroize. Des élus de Saint-Martin-d'Hères, Fontaine, Echirolles et Venon siègent également dans le groupe Pasce. Christophe Ferrari, plus jeune maire de l'agglomération, sera donc désormais le président du groupe majoritaire. Il entend faire poursuivre dans ce mandat une logique de "respect des territoires et des communes tout en préparant l'agglomération de demain avec le président Baiëtto et les maires de 'agglomération'".



## À VENDRE

La ville cède au plus offrant une maison jumelée à usage d'habitation et son terrain (1) situés 14 av. de Verdun (mise à prix 285 000 euros) et un bâtiment d'habitation de 2 niveaux (entrée commune, 2 logements indépendants, deux garages, un garage double et 3 caves, mise à prix 230 000 euros) (2) situé 12 av. du Maquis de l'Oisans.

Les offres de prix sont reçues jusqu'au 28 novembre (à adresser à M. le maire, service urbanisme, place du 8 mai 1945 38800 Pont de Claix. Pour tout renseignement complémentaire : service urbanisme Tél. 04 76 29 80 89.

## A VOTRE SERVICE

### Mairie

www.ville-pontdeclaix.fr  
Place du 8 mai 1945  
04 76 29 80 00

### Etat civil, passeports biométriques

Lundi au vendredi  
8h30-12h et 13h30-17h  
Samedi : 9h -12h  
Place de la scierie  
04 76 29 80 02

**PIMMS** 12 av. C. de Gaulle  
04 38 92 10 33

### Centre communal d'action sociale (CCAS)

4 av. du Maquis de l'Oisans,  
04 76 29 80 20

**Centre social Irène Joliot Curie**,  
04 76 29 86 40

**Centre social Jean Moulin**  
04 76 29 86 60

**Maison pour l'emploi**  
4 rue Paul Breton,  
04 76 29 86 20

**L'Escale**  
04 76 29 86 90

**Maison de l'Habitant**  
av. des Iles de Mars,  
04 76 29 86 29

**Centre de planification et d'éducation familiale**  
04 76 29 86 50

**Petite enfance La Ronde des Couleurs**  
04 76 29 80 24

**Restaurants scolaires périscolaire / vacances**  
04 76 29 80 65

**Bibliothèque**  
04 76 29 80 95

**Flottibulle** 04 76 29 86 00

**Résidence personnes âgées**  
04 76 29 86 70

**Service personnes âgées**  
04 76 29 86 70

**Le Fil**  
04 76 29 80 22

**Déchetterie de Pont de Claix**  
43 av. du Maquis de l'Oisans  
04 76 40 39 43

lundi, mercredi,  
jeudi, vendredi, samedi :  
8h30 - 11h30  
et 14h - 17h30  
mardi : 14h - 17h30  
Pour toutes vos questions sur le tri, la collecte des déchets ménagers et les déchetteries de l'agglomération grenobloise  
Numéro vert : 0800 50 00 27  
www.la-metro.org

**Service collecte, Déchetterie et tri sélectif Groupement SUD Métro**  
04 76 33 16 63

### PERMANENCES ASSOCIATIVES

**Confédération nationale du logement (CNL)**  
Défense des locataires, des propriétaires occupants, des consommateurs  
2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois  
10h30 12h30 à la Maison de l'Habitant

**Aide information aux Victimes (AIV)**  
aiv.grenoble@wanadoo.fr  
Information sur les droits des victimes et accompagnement dans leurs démarches  
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois, centre social Irène Joliot Curie sur rendez-vous :  
04 76 29 86 40

**ADATE**  
(Association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers)  
adate@adate.org - www.adate.org  
Vendredi 9h30-11h, centre social Irène Joliot Curie, prendre rendez-vous :  
04 76 29 86 40

### PERMANENCES CONSEILS

**Conciliateur-médiateur**  
Reçoit en mairie le 1<sup>er</sup> vendredi du mois  
9h-11h : sur rendez-vous, au 04 76 29 80 00  
11h-12h : sans rendez-vous

**Avocat-conseil**  
Reçoit sur rendez-vous en mairie le samedi entre 9h et 12h  
04 76 29 80 62

**Architecte-conseil**  
Reçoit sur rendez-vous au service de l'Urbanisme, av. du Maquis de l'Oisans. prendre rendez-vous :  
04 76 29 80 55

### PERMANENCE DES ÉLUS

Deux conseillers municipaux ont été délégués par le maire et le conseil municipal pour recevoir les habitants et leurs suggestions.  
Ils reçoivent sur rendez-vous :  
Alain Soler - 06 76 51 15 65  
Maurice Alphonse - 06 76 51 48 73

Le maire, Christophe Ferrari, reçoit sur rendez-vous au 04 76 29 80 80 ou sur demande écrite.

Pour en savoir plus :  
Centre du graphisme,  
9 rue du 19 mars 1962,  
à Echirolles  
Tél. : 04 76 23 64 65/67

www.graphisme-echirolles.com -  
www.teaching-design.com-facebook :  
Le Mois du Graphisme d'Echirolles

# 20 ans pour le mois

Des liens particuliers se sont noués pour la vingtième édition du "mois du graphisme" entre la ville de Pont de Claix et celle d'Echirolles ; en effet, lorsqu'ils ne sont pas mitoyens, leurs territoires sont communs. Ainsi les deux villes partagent-elles Les Moulins de Villancourt qui accueillent plusieurs expositions à partir du 19 novembre ; d'autres lieux, à Echirolles ou Grenoble accueillent jusqu'à la fin de janvier 2011 expositions, conférences, projection qui ont trait à cet art qui trempe ses plumes, crayons, pinceaux ou ciseaux dans les couleurs de l'époque.

**A**ux Moulins de Villancourt on pourra découvrir trois univers : celui des années 70 et du photographe officiel de Woodstock : Jimmy Hendrix, Janis Joplin, les Doors, saisis par l'objectif d'Elliott Landry. (*Woodstock 69. The spirit of a generation*). 150 affiches "underground" américaines témoignent de la créativité des employés, ingénieurs, enseignants qui à l'écart des modes qui traversent le monde du graphisme professionnel, conçoivent, réalisent, impriment en sérigraphie des affiches hautes en couleurs : images ou photos détournées, collage, dessins... (*Gig posters*). Au détour des deux expositions, la projection en continu du film documentaire réalisé par Carla Sonia *Live in Tokyo* dévoile tout de l'atelier du "maître en couleurs émérite" japonais Mitsuo Katsui. Des visi-

tes commentées sont prévues en soirée tout au long du Mois du Graphisme.

## Expositions

*Woodstock 69. The spirit of a generation* et *Gig posters* aux Moulins de Villancourt, 83 cours Saint-André, du lundi au vendredi de 13h30 à 19h, samedi et dimanche de 15h à 19h.

### • Visites commentées des expositions

les vendredis 17 décembre, 14 et 28 janvier 2011 à 18h30 sur inscriptions uniquement au 04 76 23 64 65 / 67 ou par mèl [angela.centregraphime@orange.fr](mailto:angela.centregraphime@orange.fr)

• **Circuit nocturne dans les trois lieux d'exposition** Musée Geo Charles, Moulins de Villancourt, la Rampe, visite commentée jeudis 2 décembre et 20 janvier à 19h.

## A DÉCOUVRIR AILLEURS

### Les Expositions

L'Arthotèque municipale de Grenoble (bibliothèque Kateb Yacine, Grand' Place) expose *Le cri persan* : le graphisme iranien, l'un des plus créatifs, des plus actifs et des plus originaux.

Du 19 novembre au 31 décembre



Dans l'atelier de Yuri Gulitov

Youri Gulitov vit et travaille à Moscou. Originaire de Géorgie, graphiste passionné de typographie il est devenu

en quelques années l'un des créateurs les plus originaux de Russie : affiches, livres, et objets imprimés sont exposés pour la première fois en France.

La Rampe d'Echirolles, La Galerie, du lundi au vendredi de 13h30 à 19h, le week-end de 15h à 19h.

### La créativité dans le jeu vidéo

L'exposition prend place à la Maison des écrits, 6 allée du Rhin, Echirolles, du lundi au vendredi de 14h à 17h du 1er décembre au 31 janvier

### Rencontre / conférence

"Les travailleurs sont des artistes comme les autres : graphistes et mouvement social". Un graphiste "social", un enseignant graphiste, un spécialiste de la communication et un sociologue échangent sur les liens entre graphisme et idéologie. Dimanche 21 novembre, 9h30, à La Rampe d'Echirolles

# Mâtin, quel chat !

Des bibliothécaires passionnées attendent les enfants à la bibliothèque municipale Aragon pour une matinée de lectures animées et de jeux autour des livres sur le thème des chats.

"Au temps où toutes les bêtes étaient encore sauvages, vivait un chat, solitaire et malin. Lorsque l'homme et la femme décidèrent de se mettre en ménage, la femme domestiqua le chien, le cheval et la vache. Le chat amusé, la regardait faire et se félicitait d'être beaucoup plus malin que ses compagnons à quatre pattes : au grand jamais, il ne se laisserait séduire par les caresses ou la nourriture. Mais la gourmandise fut la plus forte, et finit par attirer le chat dans la grotte, il conclut alors avec la femme un marché : moyennant quelques services (tuer les souris et jouer avec le bébé), il vivrait auprès des humains, comme bon lui semble". Ce conte est tiré des "Histoires comme ça" de Rudyard Kipling, un classique de la littérature enfantine. C'est en effet autour du "chat dans tous ses états" que les bibliothécaires de l'association Folije proposent aux tout petits de 2 à 6 ans une lecture animée et aux plus grands à partir de 6 ans, des jeux autour des livres.

**Mercredi 24 novembre, à 10h, 10h45 et 11h30, bibliothèque municipale Aragon, place Michel Couëtoux, Tel. : 04 76 29 80 95, entrée libre**

## Journée Multinage

Le 12 décembre prochain se déroulera, à Flottibulle, la journée Multinage, une manifestation sportive mettant à l'honneur des nageurs valides et non valides. Le Pont de Claix GUC Water-polo accueille Grenoble Handisport pour une après-midi de compétitions qui sera l'occasion de promouvoir le handisport et de le faire découvrir au grand public. La compétition débutera à 13h30. Le public est le bienvenu pour assister aux épreuves (entrée libre).

### ANIMATIONS

#### Bourse aux jouets

Organisée par l'UNRPA et le centre social. Vous avez des jouets à vendre ? ils doivent être propres et en bon état de marche : rendez-vous le lundi 15 entre 9h30 et 19h30 - une pièce d'identité et un droit de dépôt de 2 euros vous seront demandés.

#### Bourse aux jouets

le mardi 16 novembre de 9h à 15h  
Centre social Jean Moulin, 12 rue du Dr Valois, tél. : 04 76 29 86 60  
cs-jmoulin@ville-pontdeclaix.fr

#### Soirée Zen à Flottibulle

Coloration des bassins, parfums, musique et animations.  
Dans une eau chauffée à 32 degrés, plusieurs techniques de relaxation sont proposées : pvanarma, yoga du souffle, visualisation, mouvements dans l'eau. Dégustation de thé, tisane et fruits.  
Vendredi 19 novembre, de 19h à 20h30, au prix d'entrée à l'équipement ; rappel : tarif réduit pour les retraités, étudiants, demandeurs d'emploi de Pont de Claix Flottibulle, centre aquatique de la ville de Pont de Claix, 83 cours Saint-André, tél. : 04 76 29 86 00

#### Soirée "jeux"

Organisée par les ludothèques, ouverte à tous, enfants, adultes et familles  
Mardi 23 novembre, 20h, centre social Irène Joliot Curie, 27 av. A. Girard, Tél. : 04 76 29 86 40

#### Loto de Noël

Organisé par l'UNRPA  
Mardi 7 décembre, à partir de 14h  
S'inscrire : Espace Beau Site, rue A. Girard, tél. : 04 76 33 08 51  
Foyer municipal, av. du Maquis de l'Oisans, entrée libre

#### Goûter de Noël

Organisé par le club du Temps Libre  
jeudi 9 décembre  
S'inscrire : Espace Beau Site, rue A. Girard, tél. : 04 76 33 08 51  
Foyer municipal, av. du Maquis de l'Oisans

#### Vente de Noël

Objets réalisés par les membres du club du Temps Libre  
samedi 4 décembre  
Espace Beau Site, de 9h à 17h

#### Vente solidaire

Les ateliers Marianne proposent des vêtements contemporains, stylisés et originaux  
samedi 11 décembre de 10h à 17h  
Ateliers Marianne, 14 av. Aristide Bergès  
Tél. : 04 76 99 99 60

#### Téléthon

Organisé par l'OMS  
samedi 4 décembre de 10h à 20h  
Gymnase des Deux Ponts  
Tél. : 04 76 98 62 77

### CINÉMA

#### Chouchou

(comédie, France, 2003, durée 1h45)  
film de M. Allouache, avec Gad Elmaleh, Roschdy Zem, Catherine Frot  
Chouchou, un jeune Maghrébin, débarque clandestinement Paris dans la seule intention de retrouver son neveu...  
Mardi 23 novembre, 14h, Beau Site, av. A. Girard, entrée libre

### OFFICIEL

#### France Alzheimer Isère

Organise une permanence itinérante sur le canton de Vif  
Elle aura lieu à Pont de Claix  
Jeudi 18 novembre, de 14h à 16h, à la résidence pour personnes âgées Irène Joliot Curie, rue A et E. Goirand, Tél. : 04 76 29 86 47

#### Commemoration de l'Armistice de 1918

Rassemblement devant le monument aux morts du parc Borel, la cérémonie aura lieu avec la participation de classes de l'école Villancourt, Jeudi 11 novembre, 11h

#### Conseil municipal

Adoption du budget de la collectivité pour 2011  
Jeudi 16 décembre, 20h30, salle du conseil municipal en mairie, place du 8 mai 1945  
Rens. : 04 76 29 80 08

### THÉÂTRE

#### U-TOPIE par vox international théâtre

U-TOPIE est une aventure musicale entre fresque historique et conte fantastique. Cinq comédiens et deux musiciens interprètent la trentaine de personnages de ce spectacle populaire et festif qui fait croiser la grande Histoire avec la petite. Paris, printemps 1871, c'est la Commune... le spectacle aux allures de comédie musicale manie l'humour, la fête et la chanson !  
Vendredi 12 novembre, 14h et 19h, samedi 13, 20h

#### Nouvelles et courtes pierres

(Triple solo périlleux) Par le Turak  
Un théâtre d'objets à la croisée du théâtre de marionnettes et du théâtre gestuel  
Sur la scène, une table, dont les bords dessinent les contours d'une île. Deux musiciens accompagnent en direct les marionnettes : un univers de bric et de broc, touchant et drôle à la fois. (à voir en famille, à partir de 10 ans)  
Répétition ouverte jeudi 2 décembre à 18h, entrée libre.  
Mardi 23 et jeudi 25 nov. 14h, mercredi 24 nov. 20h, ven. 26 nov. 19h sam. 27 nov. 17h

#### Tryptique.com...

#### ou ma langue au diable

par La Compagnie du Bonhomme  
En une même soirée des textes de trois auteurs contemporains. Amour, humour, mythe faustien et nouvelles technologies sont les dénominateurs communs de ces rencontres insolites  
Comment Karl Kraft s'est découpé en morceaux, de Sophie Lannefranque, *Sans la langue*, de Sarah Fourage et *Speed dating*, de Gilles Granouillet.  
Mardi 7 et mercredi 8 décembre, 20h

### MUSIQUE

#### La vie parisienne

Opéra-bouffe "en presque 4 actes" de Jacques Offenbach par l'atelier d'art lyrique de l'école de musique Jean Wiener, chef de chœur : Clara Benech, piano : Emmanuel Guiguet, direction Isabelle Guiguet  
Réservation au 04 76 99 25 27 de 14h à 19h  
Jeudi 25 novembre, 20h, Cine-Théâtre de La Ponatière, Echirolles. Entrée libre dans la mesure des places disponibles, réservation au 04 76 99 25 27 de 14h à 19h

#### Soirée Igor Stravinsky

1<sup>re</sup> partie : Autour d'œuvres d'Igor Stravinsky, par les élèves et enseignants de l'école de musique Jean Wiener  
2<sup>e</sup> partie : Histoire du Soldat avec l'ensemble Le Temps Retrouvé, direction Serge Coste, Amphithéâtre, place Michel Couëtoux, samedi 11 décembre, 20h entrée libre dans la mesure des places disponibles, réservation au 04 76 99 25 27 de 14h à 19h

### CONFÉRENCE

#### Autour de l'Histoire du soldat et des autres oeuvres d'Igor Stravinsky.

Animée par Serge Coste, Bibliothèque municipale Aragon, Place Michel Couëtoux, Tél. : 04 76 29 80 95, entrée libre

### DANSE

#### Mue

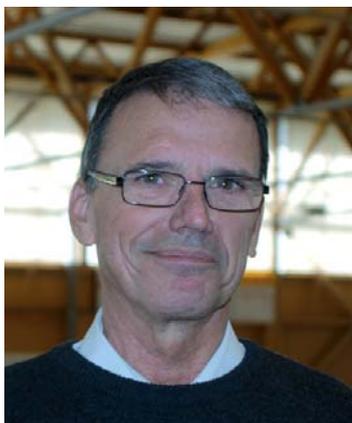
par la Cie la Manœuvre  
Créée en 2006 par Gaëlle Bisellach-Roig, cette compagnie auvergnate allie la danse à la manipulation dans un mouvement indissociable.  
Jeudi 16 décembre 20h, vendredi 17, 19h.



L'Amphithéâtre, place Michel Couëtoux, billetterie : 04 76 99 83 77  
reservation@amphitheatre-pontdeclaix.com  
www.amphitheatre.com

#### Tarifs

- hors abonnement : 15 euros,
  - réduit : 12 euros,
  - étudiants, lycéens, demandeurs d'emploi : 6 euros
- Les Pontois bénéficient du tarif réduit et d'un tarif spécial "Pass initiation" de 50 euros pour 6 spectacles



CLAUDE VIEUX

## À l'ASB et nulle part ailleurs !

**Q**uand il commence les boules à Pont de Claix, à 11 ans, Claude Vieux habite à l'école Taillefer, où sa mère est directrice. Fidèle, il ne prendra jamais de licence ailleurs. *"Mon parcours de joueur est ordinaire. Mon parcours de dirigeant date de 30 ans : j'ai été président de l'ASB, puis président du secteur Trièves, puis responsable au Comité de l'Isère. C'est là qu'on est venu me chercher en 2008, quand Fernand [Gomila] est parti. Ce n'est pas forcément habituel pour un joueur, il faut la fibre, l'envie de s'investir"*. On peut dire que Claude Vieux s'est investi depuis 3 ans : au boulodrome le mercredi, et sur les routes les week-ends, pour accompagner en compétitions les garçons le samedi, et les filles le dimanche. Cette saison, finis les déplacements, car *"on ne joue plus en clubs sportifs"*. Décision du sponsor et du bureau, dictée par les impératifs financiers et sportifs : *"pour les tirs, il faut de très jeunes joueurs de très haut niveau. Il y en a une dizaine en France. Soit on a les moyens de les faire venir, soit on se contente de la 3<sup>e</sup> place en championnat. L'AS ne peut pas se permettre d'engager de tels frais, et on a une association à faire vivre, il n'y a pas que l'Élite."* Si les filles sont les absentes de l'année, deux équipes de garçons participent aux concours officiels de jeu traditionnel.

### Des résultats, des amateurs, et des projets

Dans l'équipe Élite, Fabrice Laposta est champion d'Europe du combiné, l'épreuve indivi-

duelle la plus complète. Lui et son ami Sébastien Grail sont vice-champions d'Europe de double traditionnel. Sébastien Grail détient de son côté, et depuis longtemps, le record du monde en tir progressif : 51 touchés sur 51 lancés, en cinq minutes. Les deux champions sont licenciés à Pont de Claix mais vivent et



Fabrice Laposta et Sébastien Grail, champions à l'ASB

s'entraînent à Lyon. Lyon, où sont nées au 19<sup>ème</sup> siècle les boules lyonnaises, et où se joue tous les ans la finale du tournoi de Pentecôte, place Bellecour. La discipline est connue essentiel-

lement dans le Rhône et l'Isère, puis dans les départements rhônalpins et en région parisienne. A Pont de Claix, le club fait le plein de licenciés cette année. Comme si la fin des clubs sportifs signifiait le retour des joueurs "de base". Des bénévoles, il en faudra pour organiser les "5 jours de Noël", compétition officielle qui se joue du 26 au 30 décembre. Pour cette 8<sup>ème</sup> édition, les 256 joueurs sont déjà inscrits. Le principe : le tournoi est ouvert aux licenciés de toutes divisions, et le dernier jour est réservé aux finales entre catégories différentes, sur le même modèle que la Coupe de France de football. Pendant 5 jours, le boulodrome fait le plein de spectateurs, et 60 bénévoles sont mobilisés. Il y a deux ans, une équipe de 3<sup>ème</sup> division avait créé la surprise en remportant le tournoi. Miracle de Noël ou pas, le boulodrome des 2 Ponts vibrera encore une fois pour le sport boules.

**Claude Vieux a pris sa première licence à l'association Sport Boules de Pont de Claix à l'âge de 11 ans. Aujourd'hui jeune retraité, il peut se consacrer pleinement à son mandat de président, fonction qu'il exerce depuis février 2008.**

## PONT DE CLAIX UNE VILLE À VIVRE

**Pour les femmes et leurs droits**

Le 6 novembre a été organisée une mobilisation nationale avec comme mot d'ordre la défense de l'IVG créée en 1975. Or 35 ans après rien n'est acquis bien au contraire et la loi Bachelot "Hôpital Santé Territoire" renforce les difficultés en accélérant la logique de rentabilité à l'hôpital.

Elle impose aux établissements hospitaliers restructurations, fusions, regroupements... Son objectif : diminuer les dépenses à tout prix. Cette politique signifie le démantèlement et la fermeture des structures qui pratiquent les interruptions volontaires de grossesse.

Il s'agit d'une atteinte grave à l'obligation

d'organiser l'offre de soin en matière d'avortement à l'hôpital public, une remise en cause de la qualité des soins. Délais d'attente importants, refus de la prise en charge en particulier des mineures et des étrangères sans papiers, quota d'IVG, sectorisation et fermetures de structures sont la traduction concrète de cette politique pour les usagères.

Ce processus de dégradation répond autant à des objectifs idéologiques qu'économiques. C'est la liberté des femmes de décider d'avoir ou non des enfants qui est remise en cause.

Parce que l'avortement est un droit humain fondamental, nous demandons le maintien des structures existantes et l'ouverture de nouveaux lieux dédiés à l'avorte-

ment, pour une véritable égalité d'accès pour toutes par une offre de proximité partout en France.

Nous œuvrons au quotidien pour que les Pontoises et Pontois aient un accès à l'information, aux moyens de prévention et à la contraception par la présence du centre de planification et d'éducation familiale municipal soutenue et financé par le conseil général et par la mise en place du plan local contre les discriminations. Nous profitons aussi de cette journée de mobilisation concernant droits des femmes que nous nous élevons et exprimons notre désaccord face à la loi réformant les retraites, qui accroît une fois encore les inégalités entre les femmes et les hommes.

Les élus du groupe majoritaire "Pont de Claix, une ville à vivre"

## PONT DE CLAIX VOIT PLUS LOIN, GROUPE COMMUNISTE ET DIVERS GAUCHE

**SAUVONS NOS RETRAITES !**

A la guerre sociale menée contre nos droits, nous avons répondu par une gigantesque mobilisation fraternelle et solidaire. La rue a parlé et elle est unanime

Le gouvernement a perdu la bataille de l'opinion publique. Il n'a plus le choix. Nicolas Sarkozy et les siens misaient une fois encore sur le découragement des salariés et le passage en force. Ils doivent se rendre à l'évidence. Le rejet du projet gouvernement est plus que jamais clair, net, et massif. Plus aucune catégorie de la population ne fait exception. L'arrogance, le mépris, la mise au pas du Parlement, ça ne passe décidément pas !

Notre groupe appelle les citoyennes et les citoyens à amplifier jour après jour le mou-

vement engagé jusqu'à la victoire contre le projet gouvernemental.

Le peuple français doit être entendu ! La démocratie doit être respectée !

Le dossier des retraites doit être repris à zéro avec les syndicats, sur d'autres bases que celle de recul de l'âge légal du droit à la retraite. Chaque parlementaire qui continue à prêter sa voix à la remise en cause du droit à la retraite à 60 ans ne peut aujourd'hui que se déconsidérer aux yeux de ses électrices et de ses électeurs.

Oui, une autre réforme des retraites est possible qui garantisse réellement l'égalité des femmes devant ce droit, qui permette aux jeunes d'espérer autre chose que la précarité au travail pour aujourd'hui et la misère en fin de vie pour demain.

Le développement d'emplois de qualité pour toutes et tous, la réorientation des richesses créées par le travail vers les salaires et le financement d'une protection sociale solidaire, la mise à contribution des revenus financiers gâchés sur les marchés boursiers peuvent être les bases solides d'une autre réforme, plus juste et plus efficace contre la crise.

Le groupe communiste et divers gauche soutient toutes les formes d'action décidées par les salariés et leurs syndicats. Nous appelons les militantes et les militants communistes à multiplier les initiatives dans les prochains jours : soutien à toutes les actions de lutte sur le terrain.

Une autre réforme des retraites est possible. Maintenant, ensemble nous pouvons gagner.

Bernadette CEREZA, Nadine MOUNIER-TERROT, Dolorès RODRIGUEZ, Mebrok BOUKERSI

## UN AVENIR POUR PONT DE CLAIX

**Pour que nos jeunes deviennent les aînés de demain avec une retraite à taux plein.**

Une solidarité inter génération reste donc le point majeur.

Une augmentation de l'âge de la retraite comme proposée par notre gouvernement, votée par nos deux assemblées, permet de répondre au soucis de nos aînés, déjà en retraite, de se voir maintenir à terme, un pouvoir d'achat nécessaire à leur épanouissement et de préparer les générations futures à accéder à leur propre retraite à taux plein avec un système par répartition fiable.

Cette évolution n'est cependant qu'une étape et devra être revue régulièrement pour optimiser les conditions avec lesquelles les jeunes générations actuelles et futures à l'horizon 2050 et plus partiront avec une retraite à taux plein.

Pour que le système par répartition reste fiable il est cependant nécessaire que notre pays reste attractif et conserve ses emplois dans un monde en évolution.

Ainsi :

- devons nous raffiner en France ou importer massivement du carburant et des produits issus du pétrole ?

- devons-nous être tentés de poursuivre la délocalisation de nos activités ?

- devons nous encourager les armateurs étrangers à se détourner de nos ports ?

- devons-nous laisser nos villes jonchées de détritus pestilentiels ?

- devons-nous offrir aux touristes une image dégradée de la France et les détourner de notre pays ?

- devons-nous accepter la paralysie de la majorité de l'activité industrielle et commerciale ?

- devons-nous redonner une image attractive de l'hexagone pour l'emploi et le tourisme ?

Le choix nous appartient

À chaque Pontois d'y réfléchir.

M. DITACROUTE, Conseiller Municipal

# Visite présidentielle

En août 1925, Gaston Doumergue, Président de la République française (de 1924 à 1931) se rend au château de Vizille, haut lieu de l'histoire républicaine dont l'État est le propriétaire depuis 1924. Gaston Doumergue sera un des cinq Présidents de la République qui y séjournèrent entre 1925 et 1960 ; le domaine est cédé au Conseil général de l'Isère en 1973. Sur la route de Vizille, Gaston Doumergue fait escale à Pont de Claix où il est accueilli par une foule nombreuse et Madeleine, la fille du maire d'alors Désiré Brun qui lui adresse un compliment au nom de tous les écoliers de la ville.



Pont de Claix le 8 Août 1925.

C'est avec une joie bien vive, que nous avons appris la nouvelle de votre arrivée dans notre pays, et nous sommes heureux, en cette circonstance de venir déposer à vos pieds l'expression de notre plus profond respect.

Permettez-nous de vous offrir ces quelques fleurs qui sont le symbole de l'affection respectueuse que les élèves de nos écoles ont vouée à la Personne vénérée du Chef de l'Etat.

Puissez-vous, Monsieur le Président de la République, emporter de l'accueil sympathique de notre population réunie pour vous saluer, souvenir heureux qui en nous incitant à revoir souvent nos magnifiques montagnes Dauphinoises, nous procure, ainsi qu'à nos familles le bonheur de votre présence.

Vive Monsieur Doumergue!

Vive Monsieur le Président de la République

Préposé de l'Union Dauphinoise

Et vous me souhaitez vous me procurez le bonheur de votre salut.

Madeleine Brun, la fille du maire est élève à l'école de filles ; elle obtient en 1937 un diplôme d'études supérieures en géographie et écrit "Pont de Claix, étude d'une bourgade industrielle récente" que l'on peut consulter au service des archives municipales dans un exemplaire dédié de sa main à la ville.



Désiré Brun est maire de Pont de Claix du 18 avril au 20 juin 1920. Il succède à M. Girard dont il était l'adjoint au décès de ce dernier. En juin 1920, Pierre Sombardier élu maire, Désiré Brun devient un adjoint très actif, en particulier dans le bras de fer qui oppose la municipalité au curé et à l'Évêché au sujet de l'augmentation du prix de location du presbytère.

Pas loin		Festival de cannes		On leur tend la main		De la Meuse		Vitesse de croisière		Plumes à plumes		Produits de commission
Flagellé en cellule		Se prend à reculons		Molybdène		Moitié de moitié d'oncle		Limitent le zoom				
Tourner en rond										On y a perdu la tête de l'art		
Toupet												
				Fit le mort		Mis des fanfreluches		Eculer				
Sacrée friction								Couleur dominante		Note		
Hors de										Inventeur du bateau-mouche		
		Crier						Prises de corps		Négatif		
		La romaine au crocodile								Occupe le bocal		
Fut épris en dépit du bon sens												
				Idéale au coeur		Soeur de lai					Sans motif	Gargouille dans le bassin
				Forme d'être		Tendre la main						
Victime d'un trou										Rayons		
Actes manqués					Engin hors gabarit	Note		Porte le bât		Pour haler ça va		
						Soumis au fléau						
Label Isabelle				Trou dans le mur				Pilote de ligne		En anglais		
Une vie abrégée				Forté tête						fait le singe		
		Parcourent le métier									Avant nous	
		Scandium										
Suit le docteur			C'est un indice					Se prend en sortant				
Tourne en cage												
								Porte plume				

de 1 à 9.

SUDOKU

En partant des chiffres déjà inscrits, remplissez les grilles de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne, et chaque carré (3x3), contienne une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

		7
		9
		3

Moyen

N°2

3
5
9
8

2	8
8	3
1	6
3	9

Moyen

2
3
8
5
4

romans • albums jeunesse • musique

Bibliothèque Aragon place Michel Couëtoux Tél. : 04 76 29 80 95

Roman adulte

**Une année chez les Français** de Fouad Laroui - Julliard 2010  
Maroc 1969. Passionné par les études et la lecture, Medhi est un élève particulièrement brillant. Son instituteur lui fait obtenir une bourse pour entrer au lycée français de Casablanca. Âgé de 10 ans à peine, il se retrouve arraché au cocon familial et confronté à une culture qui n'est pas la sienne. Avec un humour fin Fouad Laroui soulève le problème de l'intégration, de la tolérance et de la compréhension d'autrui dans ce roman partiellement autobiographique.

**Venir au monde** de Margaret Mazzantini - traduit de l'italien - Robert Laffont 2010  
Il est écrit sur son passeport qu'il est né à Sarajevo. Il pense que cette ville est un no man's land où il a échoué par hasard, pour suivre un père qu'il n'a pas connu. 16 ans plus tard, Gemma emmène son fils Pietro en voyage à

Sarajevo. Tandis qu'elle déroule le fil de ses souvenirs, nous découvrons en flashback son histoire d'amour avec Diego et l'histoire de la naissance de leur fils Pietro, entremêlées à l'histoire abominable de la guerre et du siège de Sarajevo. Un très beau roman (très dur aussi parce que Margaret Mazzantini n'hésite pas à dire l'indicible) qu'on a bien du mal à refermer.

BD / Mangas jeunesse

**Natty** : en Orchidisthan, la princesse Natty vit paisiblement jusqu'au jour où sa mère décide de la marier. Devant les hésitations de la princesse, la reine décide de lui laisser la nuit pour réfléchir. Au petit matin, Natty annonce son refus, mais ne sait pas que son acte lui vaut la mort. C'est en tout cas ce que souhaite le conseil d'Orchidisthan, qu'elle se suicide ! Natty s'enfuit alors vers les bas fonds...

**Ananke** : Lilou est une petite fille qui se sent seule. Cet après-midi-là, elle se rend sur la plage, bien décidée à ramasser quelques coquillages. Anita est une vieille dame qui se sent seule. Cet après-midi-là, elle se rend sur la plage, bien décidée à pêcher quelques étrilles. Elles ne se connaissent pas encore et, pourtant, elles auront grandement besoin l'une de l'autre au cours du voyage qui les attend.

CD

**Rodrigo y Gabriela** : **Rodrigo y Gabriela** (2006)  
Deux guitares et une énergie qui vous traverse le corps et vous fait taper des pieds : c'est Rodrigo et Gabriela, musiciens mexicains, artistes parmi les plus excitants de ces dernières années. Ils grattent et percutent leurs guitares avec une fougue qui n'a d'égale que la délicatesse des passages plus calmes de leur musique.

CD DVD BD BOUQUINS

**4/5**  
**DÉC. 2010**

**PLACE  
SALVADOR  
ALLENDE**

# Marché de Noël

**DE PONT DE CLAIX**

**3<sup>ème</sup> EDITION**



**Artisanat,  
Degustations,  
Animations,  
Balades  
en caleche  
et en bus  
historique**



**Standard 216**  
Histo Bus Grenoblois



[www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)

**AVEC L'UNION COMMERCIALE**